

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
21 octobre 2014
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-neuvième session
Point 42 de l'ordre du jour
Question de Chypre

Conseil de sécurité
Soixante-neuvième année

**Lettre datée du 20 octobre 2014, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de la République de Chypre
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, dans deux annexes distinctes, la liste des violations de la réglementation internationale de la circulation aérienne et de l'espace aérien de la République de Chypre commises par la Turquie (voir annexe I) et celle des cas d'utilisation illégale, par des navires de guerre turcs, de ports fermés à la navigation (voir annexe II), pendant le mois d'août 2014. Il convient par ailleurs de noter que l'aéroport illégal de Tymvou est utilisé de façon systématique par des avions de ligne turcs. J'appelle votre attention sur le fait que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Chypre sont systématiquement violées par la Turquie, qui enfreint ouvertement le droit international et menace gravement la sécurité dans l'ensemble de la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 42 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Menelaos **Menelaou**



**Annexe I à la lettre datée du 20 octobre 2014 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Violations de l'espace aérien

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
4 août	20 h 01-20 h 50	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	20 h 02-21 h 15	Deux hélicoptères militaires turcs de type Cougar ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
5 août	09 h 31-09 h 53	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
6 août	10 h 06-12 h 01	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
7 août	09 h 21-10 h 20	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	14 h 07-16 h 16	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
8 août	08 h 26-12 h 45	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	09 h 02-12 h 45	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	14 h 12-14 h 41	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
9 août	08 h 47-09 h 08	Un appareil militaire turc de type ATR-72 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	09 h 50-10 h 09	Un appareil militaire turc de type ATR-72 parti de l'aéroport illégal de Timpou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
11 août	09 h 35-11 h 05	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	12 h 38-13 h 43	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	13 h 00-13 h 15	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	14 h 41-14 h 58	Un appareil militaire turc de type CN-235 parti de l'aéroport illégal de Timpou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
12 août	09 h 16-10 h 34	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
13 août	07 h 58-08 h 51	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	08 h 50-09 h 10	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	10 h 46-11 h 07	Un appareil militaire turc de type CN-235 parti de l'aéroport illégal de Timpou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	14 h 55-15 h 16	Huit appareils militaires turcs, deux F-4 et six F-16, ont enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	17 h 50-18 h 27	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
14 août	14 h 38-16 h 26	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
19 août	10 h 20-11 h 55	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
20 August	08 h 03-08 h 47	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	19 h 40-20 h 23	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
21 août	11 h 30-11 h 48	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tymvou.
	17 h 07-17 h 22	Un appareil militaire turc de type C-130 parti de l'aéroport illégal de Tymvou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
22 août	09 h 10-10 h 50	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	14 h 00-15 h 50	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
25 août	10 h 33-11 h 35	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	11 h 50-13 h 02	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	12 h 09-12 h 39	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Tympou.
26 août	06 h 27-10 h 25	Un appareil militaire turc de type CN-235 parti de l'aéroport illégal de Tympou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à nouveau à l'aéroport illégal de Tympou.
	14 h 05-16 h 11	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
27 août	01 h 44-02 h 04	Un appareil militaire turc de type CN-235 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à l'aéroport illégal de Timpou.
	02 h 24-02 h 41	Un appareil militaire turc de type CN-235 parti de l'aéroport illégal de Timpou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	06 h 25-10 h 15	Un appareil militaire turc de type CN-235 parti de l'aéroport illégal de Timpou a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie, avant d'atterrir à nouveau à l'aéroport illégal de Timpou.
	09 h 05-10 h 35	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
28 août	09 h 03-09 h 58	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	10 h 00-10 h 50	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.
	15 h 24-16 h 18	Un hélicoptère militaire turc de type Cougar a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	21 h 00-21 h 40	Un appareil militaire turc de type C-130 a enfreint la réglementation internationale de la circulation aérienne et violé l'espace aérien de la République de Chypre en entrant dans la région d'information de vol de Nicosie et en survolant le territoire national sans autorisation diplomatique et sans avoir pris contact avec le Centre de contrôle régional de Nicosie.

**Annexe II à la lettre datée du 20 octobre 2014 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de Chypre auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Violations de l'espace maritime

<i>Date</i>	<i>Type de violation</i>
26 mai-octobre	Un navire de recherche/bâtiment hydrographique turc a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos fermé à la navigation.
24 juillet-15 août	Un bâtiment de débarquement de chars de type C-141 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia fermé à la navigation.
24 juillet-15 août	Un bâtiment de débarquement de chars de type C-142 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia fermé à la navigation.
14-19 août	Un navire poseur de filets turc de type AG-6 (P-306) a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port d'Ammochostos fermé à la navigation.
29 août-octobre	Un sous-marin turc de type S-358 a violé les eaux territoriales de la République de Chypre et utilisé illégalement le port de Kerynia, fermé à la navigation, alors qu'il participait à des manœuvres navales des forces d'occupation.
